

Association Les Chiens Guides d'Aveugles
de Provence Côte d'Azur Corse



LIVRET D'ACCUEIL POUR NOS BÉNÉVOLES



Siège Social : Espace Fred Farrugia :

15 Rue Michelet - 06100 Nice ;

Centre d'éducation : 06360 Eze /

13680 Lançon- Provence /

26800 Etoile Sur Rhône

Téléphone : 04.92.07.18.18

Mail : info@chiensguides.org

www.chiensguides.com



Mot du président

Chers amis,

Si vous lisez ces mots aujourd'hui, c'est que vous avez répondu présent. Vous souhaitez vous investir au sein de notre grande chaîne de solidarité.

En intégrant notre équipe de bénévoles, vous soutenez et rendez possible le développement de nos projets qui ont un seul but : améliorer l'autonomie et la mobilité des personnes non ou malvoyantes.

Nous rêvons d'un monde accessible où chaque personne déficiente visuelle serait soutenue et accompagnée dans sa recherche de mobilité : grâce aux chiens guides que nous éduquons et aux aides électroniques que nous remettons.

Depuis près de 60 ans, l'association Les Chiens Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse remet gratuitement une vingtaine de chiens guides et une vingtaine de cannes électroniques chaque année. Notre objectif est bien évidemment de persévérer pour répondre à toutes les demandes avec des délais courts mais aussi de faire connaître la cause au plus grand nombre.

Nous avons besoin de vous, de votre aide. Nous espérons que vous trouverez votre place parmi les membres et les bénévoles de notre association et que comme nous, votre volonté d'aider les personnes non ou malvoyantes restera infaillible.

Merci pour votre soutien, pour tout. Et bienvenue parmi nous !



Philippe Duval
Président de l'association
Les Chiens Guides d'Aveugles
de Provence Côte d'Azur Corse



5

L'histoire de l'association



6

Nos missions

7

Les délégations - Qui sont-elles ?

8/9

Notre équipe : le conseil d'administration et les salariés

10

Les chiens guides

11

Une formation complète

12

Les différentes races de chiens



13

Les aides électroniques : la canne électronique et le boîtier d'intérieur

14/15

Faire ou ne pas faire , le B.A.B.A du comportement face à un chien guide

16

Des métiers de terrain

18/19

Le bénévolat , qu'est ce que c'est ?

20

La journée de formation des bénévoles

21

Une FAQ volontaire et engagée



L'histoire de l'association



En 1952 , c'est Paul Cortville qui a lancé le mouvement du chien guide d'aveugle. Cette même année, il remet à l'un de ses amis, M.Blin , un berger allemand du nom de Dicky. Il est le premier chien guide remis en France.

Depuis , un élan de solidarité et de philanthropie est lancé.

En 1966, l'association Les Chiens Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse est créée à Sospel (06) par Louis Berneux, président du Lions Club Roquebrune Cap Martin. Le centre d'éducation s'installe à Eze, 10 ans après la création de l'association en 1976. Le centre Pierre Aicard, nommé ainsi en hommage à Pierre Aicard, un de nos premiers administrateurs, est né.

En 1981, la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'Aveugles (FFAC) est reconnue d'utilité publique. En 1993, le Centre d'etudes de Sélection d'Elevage de Chiens Guides pour Aveugles et Handicapés (C.E.S.E.C.A.H) est créé.

En 2001, c'est l'inauguration du siège social à Nice qui marquera une belle évolution pour notre association.

Et c'est en 2016 que l'association a finalement soufflé ses 50 bougies. Par la suite, en 2019, nous avons remis le 600ème chien guide.



1er Congrès International à Cannes



Nos missions

Notre mission principale est d'améliorer **l'autonomie et la mobilité des personnes non ou mal-voyantes** grâce à plusieurs actions et notamment :



01 L'éducation et la remise gratuite de chiens guides



02 De proposer aux personnes déficientes visuelles tous les autres moyens d'aide à la locomotion et à tous actes de leur vie sociale et professionnelle (**développement de la canne électronique TOM POUCE et du boîtier MINTACT**).

03 En informant les déficients visuels de ces structures de soutien ainsi que de l'aide apportée par le chien guide et les aides électroniques.

04 De valoriser , réorienter , les chiens réformés en vue de leur remise en qualité de chiens vers d'autres spécialités de chiens d'aide à la personne (celles-ci incluent mais ne se limitent pas aux chiens médiateurs).

05 En informant l'opinion et les pouvoirs publics sur l'action menée par les membres du réseau ...



06 Et en récoltant les dons et legs pour financer l'aide à la locomotion que représentent le chien guide et les aides électroniques pour les personnes déficientes visuelles. Le chien guide et la canne électronique sont remis gratuitement.



Le Conseil d'administration



Le Président



Phillipe Duval

1ère Vice-Présidente



Suzanne Castillo

**2ème Vice-Président
Réfèrent Familles d'accueil**



Guy Villaume

Secrétaire Général



Thierry Martin

Trésorier



Armand Cochet

**Chargé des Relations
Lions Club**



André Aboukhalil

**Réfèrent Aides
Electroniques**



Jean Bergogne

Réfèrent Bénévoles



Pascal Bertolotti

**Réfèrent
Délégations**



Julien Galbe



Hermann Kohler

**Réfèrent Vie
Associative**



Dominique Larche

Chargé des Partenaires



Xavier Laverdant

Référente Vétérinaire



Dr Vr Evelyne
Legendre- Fisch

Déleguée Bouches-du-Rhône



Patricia Giunta

Déleguée Drôme-Ardèche



Daniel PONSON

Déleguée Var



Corinne Tortora

Les salariées



Au Siège social " Espace Fred Farrugia "

Directrice Générale



Corinne Jacquemard

Comptable



Liliane Simonetti

Secrétaire



Nicole Bianco

Secrétaire



Sandrine Diracca

Secrétaire



Amina El Bouachraoui

**Chargée de Communication
et Collecte**



Margaux Passeri

**Assistant de
Communication**



Raphaël Fernandes

Au centre d'éducation " Pierre Aicard "

Directrice Technique - Educatrice



Sandrine Lebreton

**Instructeur de
Locomotion**



Pierre Buti

Educatrice



Audrey Blazquez

Educatrice



Julia Golas

Educatrice



Aurélie Mettray

Moniteur



Stévy Gallard

Elève - Monitrice



Fleur Moreau

Gardien Hôte d'accueil



Didier Polycarpe

Au centre d'éducation " Joseph Micoud "

Directrice Technique - Educatrice



Sandie Besse

**Responsable Cheptel -
Educatrice**



Amélie Doustaly

Educatrice



Laetitia Gatineau

Monitrice



Marine Dupont

Stagiaire Elève-monitrice



Géraldine Bauchaire

Gardien Hôte d'accueil



Norman Priez

Les chiens guides

Par son éducation et son travail de guidage, le chien guide apporte plusieurs éléments essentiels à son maître :

- 01 Autonomie** : Le maître de chien guide n'est plus obligé d'être accompagné et de solliciter une personne de son entourage s'il connaît bien son trajet.
- 02 Sécurité** : Le chien apprend à contourner les différents obstacles présents sur le parcours. Il ira jusqu'à désobéir à son maître en cas de danger réel et direct (trou dans la chaussée, travaux sur la voirie...). Le chien va alors s'arrêter et se coucher pour empêcher son maître d'avance
- 03 Fluidité et énergie**: Les trajets deviennent moins fatigants car grâce au chien guide, le maître évite tous les obstacles.
- 04 Du contact social** : Contrairement à la canne blanche qui a tendance à faire peur à ceux qui la croise, le chien guide est un réel vecteur social. Les gens entrent plus facilement en contact avec une personne déficiente visuelle si elle a un chien guide
- 05 Présence et compagnie** : Avec un chien guide à leurs côtés, beaucoup de maîtres de chien guide peuvent rompre avec la solitude quotidienne qui s'immisce dans leur vie.



A la fin de son éducation, le chien guide connaît une cinquantaine d'ordres. Il saura notamment :

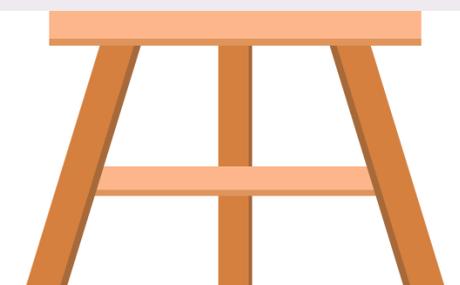
- Obéir aux ordres de direction, connaître sa gauche et sa droite.
- Identifier un obstacle, le signaler et le contourner
- Rechercher et emprunter un passage piéton
- S'arrêter devant un trottoir ou unhaussement de la chaussée
- Sécuriser une montée et une descente d'escaliers
- Trouver certaines infrastructures comme une boîte aux lettres ou un arrêt de bus

Chez Les Chiens Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse, nous privilégions le respect et les principes de l'éducation positive.

Coût d'une formation d'un chien guide

**Coût total :
25 000 €**

- Pré- Education : 3 500 €
- Education Spécifique : 15 000€
- Locomotion Stage de remise : 3 000€
- Suivi de l'équipe : 3 500 €



Une formation complète



Dès 2 mois :

Les futurs chiens guides arrivent à l'âge de 2 mois dans nos centres d'éducation situés à Eze et Lançon-Provence. La majorité des chiots proviennent du réseau d'élevage national de la Fédération Française des Ecoles et des Associations de Chiens Guides Aveugles.



Des 2 aux 12 mois :

Ils sont ensuite accueillis par des familles d'accueil bénévoles. Elles s'engagent à s'occuper de la pré-éducation des élèves chiens guides. Elles leur apprennent les ordres d'obéissance de base comme la propreté ou la sociabilisation. Ces élèves chiens guides s'entraînent aussi en milieu réel, dans la rue par exemple. Ils sont reconnaissables par leur baby gilet pour les plus jeunes, et par leur gilet d'élève chien guide pour les plus grands.

Des 12 aux 20 mois :

Dès leur 1 an, nos futurs héros commencent leur éducation à proprement parlé dans un de nos centres d'éducation. Nos moniteurs et éducateurs prennent en charge chaque chien pour les former. Les parcours en ville et en campagne enrichissent leur éducation : Transport en commun, routes, trottoirs...



L'épreuve finale de la formation des chiens guides est le **Certificat d'Aptitude au Guidage**.

A chaque certification une commission d'attribution statue car en parallèle, notre association instruit les dossiers de demande des personnes déficientes visuelles. Cette procédure sera finalisée par une commission de recevabilité.

Suite à la validation du dossier de demande, sont organisés des "essais chiens" afin de conforter l'osmose pressenti entre le maître et l'animal.

Puis vient le jour J, le temps de la remise. Elle s'articule autour de deux étapes: la personne déficiente visuelle vient passer une semaine au centre d'éducation et apprendra à donner les ordres à son chien, comment les donner et avec quel vocabulaire. Dans un second temps, l'éducateur se déplacera pendant une semaine au domicile de la personne pour l'aider à mettre en place de manière pratique le travail du chien, que ce soit au sein du foyer de la personne déficiente visuelle ou pour les trajets à effectuer au quotidien. Une fois cette formation intensive terminée, la nouvelle équipe est fin prête à commencer leur vie ensemble.

Pour des raisons comportementales ou médicales, certains chiens changent de voie. Ils sont alors réorientés dans le premier cas au sein du réseau **CANIDEA** "Confédération Nationale des organisations de chiens d'aide à la personne" et dans le deuxième cas mis à l'adoption.

Et après ? L'éducateur suivra le duo jusqu'à la retraite bien méritée du chien, après une dizaine d'années de bons et loyaux services. Parallèlement, la demande de renouvellement est faite afin que le maître continue à se déplacer en toute autonomie accompagné d'un chien guide.

Les différentes races de chiens



Le Labrador

Le Labrador a beaucoup de qualités. Il s'adapte facilement aux divers caractères et modes de vie.

Sociable, joueur, proche de l'Homme, le Labrador représente un compagnon de vie idéal



Le Golden Retriever

Résistant, intelligent, calme, le Golden Retriever comblera parfaitement les besoins d'un maître calme et réfléchi. Souvent plus sensible que le Labrador, le Golden demande plus de douceur lors de son éducation



Le Labrador Croisé Golden

Par son croisement, le Labrador Croisé Golden reprend les qualités de ces deux races. Physiquement, il se rapproche souvent du Labrador. Son caractère en fait un chien très polyvalent



Le Caniche Royal

Réputé pour son caractère joyeux, sa loyauté et son intelligence, le Caniche Royal possède beaucoup d'atouts comme le chien guide. Il a l'avantage d'être hypoallergénique et convient aux personnes à tendance allergique.



Le Labradoodle

Le Labradoodle est issu du croisement entre le Labrador royal et le Caniche. Le Caniche a été choisi pour ses très faibles pertes de poils et son intelligence hypoallergénique.



Le Berger Allemand

D'un caractère obéissant, d'une fidélité infaillible, le Berger Allemand est vif et loyal. Par l'histoire de sa génétique, cette race possède de réelles aptitudes à l'éducation. Sportif, il a besoin d'exercice, de se dépenser. Il s'adapte pleinement à la vie en famille, est protecteur envers les enfants et n'aime pas la solitude.



Toutes ces races variées et uniques ont un même point commun : elles aiment aider et rester auprès de l'humain. Le travail d'équipe entre les moniteurs, les éducateurs et les familles d'accueil va jouer un rôle primordial dans la destinée de nos amis canins.

Faire ou ne pas faire , le B.A.B.A du comportement face à un chien guide



En France, 61 000 personnes sont aveugles et près de 2 millions sont atteintes de malvoyance. Si vous croisez une personne déficiente visuelle avec son chien guide dans la rue, plusieurs gestes sont bons à adopter :

- Ne pas se taire lorsqu'elle arrive à votre niveau. En effet, votre voix est un repère pour la personne qui va vous situer pour vous éviter.
- Proposez votre aide et attendez que la personne vous réponde. Si elle n'a pas besoin de votre aide, continuer votre chemin.
- Ne l'attrapez pas par le bras sans la prévenir et sans son consentement. Cela peut être mal vécu par la personne qui ne vous ni vu, ni entendu arriver.
- Pour la guider, placez-vous devant elle en lui proposant votre bras. Vous pouvez également lui décrire l'environnement. Précisez toujours les éventuels obstacles sans faire usage de termes génériques contre " Attention " , "là bas" , "par-ici" . Ces termes ne permettent pas à la personne de savoir ce qui l'attend ou de localiser précisément l'endroit où elle doit aller.



Face à un chien guide :

- **Ne pas appeler le chien**
- **Ne pas le caresser**
- **Ne pas lui donner à manger**



Toutes ces actions déconcentreront le chien au travail. Cela devient dangereux lorsqu'il guide son maître car s'il y a un obstacle devant lui, le chien ne pourra pas l'éviter.

Demandez au maître si vous pouvez caresser le chien lorsqu'il est à l'arrêt. Il sera ravi de discuter 5 minutes avec vous, si vous respectez bien toutes ces règles de savoir-vivre.

Si vous rencontrez un maître et son chien qui vous semblent en difficulté , demandez directement au maître si il a besoin d'aide.



Stop aux idées reçues !



- 01 " Un chien guide c'est un peu comme un GPS finalement..." **NON**. C'est à son maître d'indiquer où aller grâce à des ordres et aux cours de locomotion qu'il a reçu pour qu'il connaisse ses trajets et son environnement. Le travail avec un chien guide est un travail d'équipe.
- 02 " Est ce qu'un chien guide reconnaît quand la signalisation du passage piéton passe au vert?" **NON**. C'est son maître qui analyse la situation grâce à son ouïe. Pour des traversées par exemple, son maître va écouter la circulation et les mouvements autour de lui pour décider du bon moment pour traverser en toute sécurité. Il peut éventuellement être aidé pour des feux sonores.
- 03 " Ce que vous faites, c'est de l'esclavage ! Vous exploitez ces pauvres chiens" : ici aussi la réponse est **NON**. Le chien guide travaille que quelques heures par jour lorsque son maître doit se déplacer. Par exemple, l'équipe peut aller à la boulangerie, au travail, dans un parc ... Le reste du temps le chien guide redevient un chien de compagnie.



- 04 " Le chien guide est réservé aux aveugles". **FAUX** ! Une personne malvoyante peut tout à fait faire une demande de chien guide.
- 05 " Vous vous en mettez plein les poches ! à l'époque , un chien guide ne coûtait pas aussi cher ! " : la meilleure réponse à donner aux personnes figées dans un temps d'antan est que tout d'abord , un chien guide est remis **GRATUITEMENT** à la personne déficiente visuelle. Le coût global d'un chien guide est de 25 000 € ce qui comprend : la pré éducation, l'éducation spécifique, les soins vétérinaire, l'alimentation du chien, la remise à niveau en locomotion de la personne déficiente visuelle, son stage de remise et son suivi d'équipe jusqu'à la retraite du chien.

Les aides électroniques



Depuis le 1er Janvier 2020, notre association a pris le relai des missions que s'était fixée l'Association Canne Blanche Optronique Alès Doyen depuis près de 15 ans, c'est à dire **développer la prise en charge de l'aide au déplacement et à la vie journalière par le biais de la formation et de la remise gratuite de la canne blanche électronique TOM POUCE et du boîtier d'intérieur MINITACT.**

Le TOM POUCE

LE TOM POUCE est un boîtier électronique amovible et léger qui , couplé à une canne blanche traditionnelle , la transforme en canne électronique. Cette technologie laser et infrarouge **permet de se déplacer à l'extérieur et d'éviter les obstacles grâce à une détection à distance par vibration.**



Le MINITACT

Le boîtier d'intérieur MINITACT est **idéal pour les utilisations à l'intérieur des bâtiments** et parfaitement complémentaire du chien guide ou de la canne blanche électronique TOM POUCE. Ce boîtier très léger tient dans la main et mesure la distance jusqu'aux obstacles par vibration.

Dés la demande par la personne déficiente visuelle, un bilan de locomotion est réalisé par nos instructeurs de locomotion dédiés afin de vérifier la maîtrise des prérequis indispensables pour prétendre à la formation.

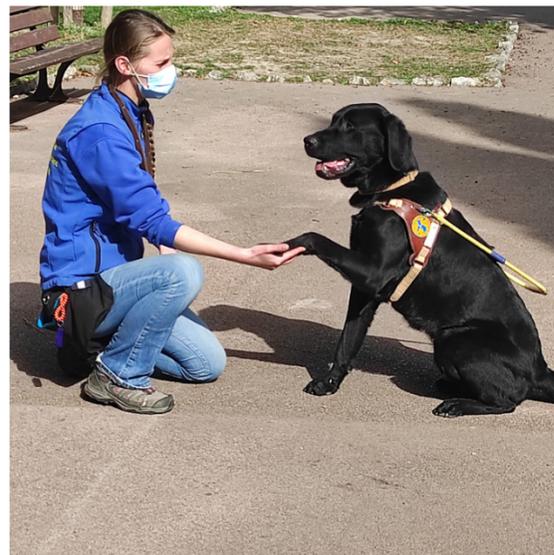


Coût des aides électroniques

**Coût total :
6 335 €**

- **TOM POUCE : 5 000€**
(Evaluation, formation, suivi et appareil)
- **MINITACT : 1 335 €**
(Appareil et formation)

Des métiers de terrain



L'éducateur de Chiens Guides :

Il s'agit avant tout d'un professionnel qui dispose de compétences spécifiques en éducation canine et au handicap visuel. Il a pour mission principale d'éduquer les futurs chiens guides afin qu'ils répondent aux besoins et aux attentes de son futur maître déficient visuel. Il accompagne le futur chien guide jusqu'au Certificat d'Aptitude au Guidage. Aussi, il effectue la recherche des dossiers des déficients visuels qui peuvent correspondre au caractère du chien pour ensuite le leur remettre.

Les études se déroulent sur 2 ans en alternance entre notre association et l'association de Formation aux métiers du Handicap visuel pour l'Aide Animalière (AFH2A) .

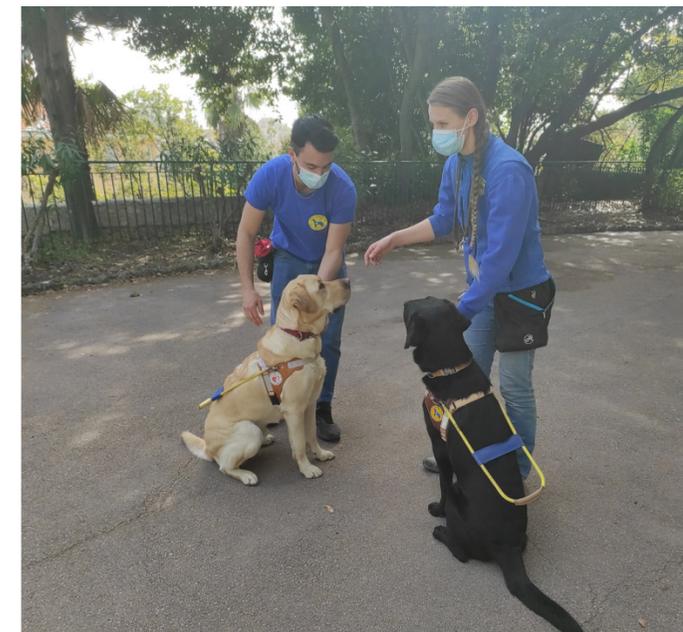
" Le métier d'éducateur de chiens guides est plus qu'un métier, c'est une passion. On a de la chance de pouvoir redonner le sourire à des personnes en situation de handicap. C'est un métier qui demande de la patience et de la compassion, on transmet une petite partie de nous à chaque fois et c'est gratifiant. Ce qui pour moi est la plus belle des récompenses, c'est lors des suivis d'équipe quand le duo maître/chien ne forme plus qu'un et qu'ils n'ont plus besoin de nous". Sandie

Le moniteur de chiens guides

Le moniteur prend en charge le chien à ses 2 mois. Il commence le travail de guidage au harnais avec le chien et lui apporte les soins nécessaires. Ainsi, comme l'éducateur, l'objectif est d'amener le chien au niveau nécessaire pour que celui-ci puisse réussir avec succès son Certificat d'Aptitude au Guidage. Le moniteur est en contact direct avec la famille d'accueil. Il la forme sur l'éducation et la sociabilisation du chien. Contrairement à l'éducateur, le moniteur ne s'occupe ni de la recherche de dossier de bénéficiaire, ni de remise.

Les études se déroulent sur 2 ans en alternance auprès de l'AFH2A.

" Etre Moniteur c'est avant tout être au plus proche des familles d'accueil afin de les aider dans leur mission : accueillir et éducation d'un futur chien guides avec le soutien d'un technicien référent. Pour y arriver , il s'agira de former une équipe famille-chien-moniteur durant toute la formation du chien. Mon objectif en tant que moniteur est d'amener le chien jusqu'à son examen final qui le certifie chien guide". Stévy



Des métiers de terrain



L'instructeur de locomotion :

Le métier d'instructeur de locomotion a pour vocation d'apprendre à une personne déficiente visuelle à se déplacer en autonomie et en sécurité. L'instructeur va s'adapter aux besoins spécifiques de chaque personne.

Au sein de notre association, les principales missions de l'instructeur de locomotion auprès des demandeurs de chiens guides d'aveugles sont :

- Dès réception de la demande de chien guide, il se rend au domicile de la personne pour évoluer les capacités de déplacement et vérifier la maîtrise d'au moins un trajet connu.
- Selon les acquis et les besoins de chaque personne, l'instructeur se tient à disposition pour mettre en place les bases de locomotion (traversées, prise de repère, représentation mentale du trajet...) et ainsi améliorer le niveau d'autonomie du demandeur.

La formation d'instructeur de locomotion est dispensées par l'Association des Instructeurs de Locomotion pour personnes Déficiantes Visuelles et comprend 870 heures d'enseignement théoriques et pratique ainsi que 12 semaines de stages.



" La locomotion redonne les moyens de découvrir et comprendre son environnement. Elle valorise les capacités de représentation mentale et réflexion et de mémorisation permettant d'assurer la gestion des trajets quotidiens et de préparer les personnes déficientes visuelles à l'obtention du chien guide.

L'accompagnement dans cette démarche permet à la personne déficiente visuelle de se "voir autrement", de se donner les moyens pour se déplacer seule et en sécurité pour ainsi renforcer la confiance en soi, en l'autre, et donc plus tard en l'animation". Pierre



Le bénévolat , qu'est ce que c'est ?

Il existe différents types de bénévolat. Voici leurs missions, selon chaque catégorie

" L'association est composée d'un ensemble de personnes dévouées, impliquées, sérieuses et professionnelles, travaillant dans le seul but d'aider et soulager les personnes en situation de handicap. Souhaitant devenir bénévole, j'ai rencontré un couple de l'association avec des valeurs essentielles qui m'ont amené à m'investir à leurs côtés.

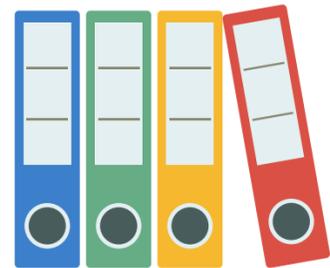
Mes fonctions actuelles sont de représenter l'association dans tous les cas de figure : accueillir les nouveaux bénévoles, expliquer clairement ce que nous attendons d'eux , les motiver et apporter un plus à notre association.

Ayant eu dans ma famille une personne non-voyante , je trouve parmi nous de belles valeurs : l'engagement, l'écoute, la disponibilité, une équipe forte et toujours engagée et surtout, dans une ambiance sereine. "

Pascal Bertolotti , Administrateur , Référent Bénévole



Bénévolat Administratif



Au sein du siège social à Nice ou au sein des délégations, vous pouvez nous aider en participant à des tâches administratives comme la mise sous pli de documents, le traitement des retours courriers ou encore avec la préparation du matériel pour les stands et les manifestations.



Bénévolat de terrain

Vous apporterez un soutien à l'extérieur lors des actions de sensibilisation auprès du public dans toute la région. Ainsi, vous serez l'image de l'association , les ambassadeurs de terrain. Dans ce sens, vous aurez le souci de promouvoir et d'expliquer la mission de l'association et l'intérêt du chien guide au public.



Le bénévolat , qu'est ce que c'est ?



Bénévolat actif en fonction des besoins de l'association et de la période

Le bénévolat lors des événements majeurs : JPO / FOIRES / Une rose pour un chien guide

Durant nos événements, vous serez présent et actif afin de représenter l'association. Vous garantissez la mise en place du matériel, la logistique mais aussi l'animation des stands. Ces journées sont très attendues par le grand public. Nous sommes présents sur les foires de Nice , Brignoles et Marseille. Pour les journées portes ouvertes nous aurons au programme, des démonstrations et parcours d'obstacles avec nos éducateurs et nos futurs chiens guides , partages d'expériences et convivialité.



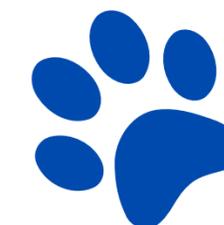
Les familles d'accueil

La famille d'accueil tient un rôle principal. En effet, pendant toute la période de pré-éducation des chiots, la famille d'accueil est à l'origine des bases de son éducation. Ainsi , plusieurs règles sont à respecter :

- La sociabilisation, en emmenant régulièrement le futur chien guide où il y a du monde , du bruit ou encore des odeurs
- Assister chaque mercredi du mois à la séance d'obéissance. Cette séance est collective et permet de bénéficier de conseils des techniciens et de vérifier les acquis du chien.
- Se rendre disponible et vivre à moins de 50km d'un de nos centres d'éducation tout en s'engageant à respecter nos règles de vie pour nos chiens en éducation.

En qualité de famille d'accueil, vous devrez également apprendre au chien à :

- Marcher en laisse, du côté gauche
- Faire ses besoins dans le caniveau
- Etre propre et sociable
- Ne pas monter sur les lits et canapés
- Ne pas demander à table



La journée de formation des bénévoles



Soucieux de nos bénévoles, nous proposons à chaque nouveau bénévole une demi journée d'intégration, de formation, au sein de nos locaux.

Cette journée a pour objectif de faire découvrir notre association, son fonctionnement et toutes les missions dont un bénévole peut être en charge. Le bénévole est alors convié à différents ateliers thématiques autour de la déficience visuelle. Par exemple, il verra en détail comment se comporter avec une personne non ou malvoyante, les techniques de guide universelles ou encore il se mettra à la place d'une personne déficiente visuelle lors d'animations stimulantes où il sera mis sous lunettes ou sous bandeau et perdra alors sa vision le temps d'un instant



A la fin de cette journée, le bénévole se voit remettre la charte du bénévolat, engagement réciproque entre ce dernier et notre association.

Il est tout à fait possible, à un instant donné de l'année, que ce même bénévole soit convié (ou demande) pour une nouvelle formation pour encore mieux maîtriser les sujets qui composent notre association (animer un stand, connaître le langage pour une Sensibilisation...)



UNE FAQ volontaire et engagée



01 Etre bénévole , qu'est ce que c'est concrètement ?

Le fait d'être bénévole au sein de notre association permet de participer à une aventure humaine et unique , selon vos disponibilités. Vous aurez l'occasion de prendre part à diverses missions quelles soient administratives , sur le terrain, auprès du grand public ... Les seuls éléments indispensables pour être bénévole sont d'avoir du temps à nous consacrer et surtout être motivé.

02 Quelles peuvent être les types et les durées de mes missions ?

Vos missions seront variées et dépendront du type de bénévolat que vous préférez. Pour du bénévolat de terrain comme par exemple lors des Journées Portes Ouvertes, votre mission durera le temps de la manifestation. Si vous faites du bénévolat administratif , aucune durée n'est prédéfini. Elle dépendra de votre mission du jour.



03 Comment est structurée la gestion des bénévoles au sein de l'association ?

L'association compte un référent bénévole qui fait également parti du Conseil d'Administration. Il s'occupe de la gestion des différents types de bénévolat et des activités sur lesquelles vous pourrez être affectées. Le référent, Pascal Bertolotti, est soutenu par le service communication lors de la mise en place des plannings concernant les évènements par exemple.



04 Je suis mineur, puis-je et comment m'engager ?

Les personnes âgées de moins de 18 ans peuvent effectuer des missions de volontariat au sein de notre association, à condition d'être accompagné par l'un de ses parents ou tuteur légal. L'association aura également besoin d'un consentement écrit et signé. Si il s'agit de devenir une famille d'accueil, il faut que les parents se portent volontaires pour effectuer l'éducation du chien pendant son séjour dans la famille

05 Etre bénévole , qu'est ce que c'est concrètement ?

Maillon essentiel de notre chaîne de solidarité , nous sommes dans une recherche constante de bénévoles. Véritables acteur, devenir bénévole n'a jamais été aussi simple. Pour ce faire , il vous suffit de nous contacter par mail à l'adresse info@chiensguides.org

Vous souhaitez en savoir plus ?



Notre structure



Siège Social

Espace Fred Farrugia - 15 Rue Michelet , 06100 Nice



Téléphone : 04.92.07.18.18



Mail :Info@chiensguides.com



www.chiensguides.org

Nos centres d'éducation

Centre Pierre Aicard - Route de la Revère , 06360 EZE



Centre Joseph Micoud - Au bout du chemin de Coste Longue - 14 chemin du devenset , 13680 Lançon-Provence



Centre d'Etoile-sur-Rhône - Quartier-Les-îles-du Chez 1723 route national 7, 26800 Etoile-sur-Rhône (Fermé - travaux en cours)



Rejoignez-nous !



Retrouvez tous les documents nécessaires pour devenir bénévole en annexe ! (Fiche d'inscription, charte de déontologie)